
SECRETARIAT EXECUTIF

RAPPORT DE MISSION

Washington D.C.

(11 Septembre 2010 – 14 Septembre 2010)

Septembre 2010

Du 11 Septembre 2010 au 14 Septembre 2010, une délégation du Comité de Pilotage du Système de Suivi du Travail des Enfants dans le cadre de la Certification du processus de production du cacao conduite par monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, 1^{er} Vice-président dudit Comité de Pilotage, a entrepris une mission au Département du Travail des Etats Unis d'Amérique (USDOL) à Washington D.C pour la signature de la déclaration conjointe pour la mise en œuvre du protocole Harkin-Engel à l'occasion de son 9^{ème} anniversaire. La délégation était composée de:

1. GUIRIELOU Emile, Ministre de la Fonction et de l'Emploi,
2. TOHE Adam Malick, Conseiller Spécial du Premier Ministre et Secrétaire Exécutif SSTE-Certification Cacao ;
3. N'CHO Serge Pacôme ; Directeur Technique SSTE-Certification Cacao ;
4. SIGUI Mokié Hyacinthe ; Directeur du Service Autonome de Lutte contre le Travail des Enfants

Cette délégation a été soutenue lors de ses différentes rencontres aux Etats-Unis d'Amérique par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire près les Etats-Unis d'Amérique, monsieur Charles KOFFI et ses collaborateurs. La délégation a pris part aux rencontres suivantes :

- La signature de la déclaration conjointe ;
- La séance de travail de Comité de coordination du programme initié par l'USDOL ;
- Le déjeuner-débat organisé par l'Association des Enseignants de Washington.

1- Signature de la déclaration conjointe

La signature de la déclaration conjointe s'est effectuée le 13 Septembre 2010 dans les locaux de l'USDOL à Washington D.C. Cette déclaration conjointe précise les niveaux d'intervention des différentes parties prenantes dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Elle recommande aux deux pays d'intensifier leurs efforts conformément à leurs plans nationaux de lutte contre le travail des enfants. Quant au Gouvernement américain et à l'industrie du chocolat américain, ils mettront à disposition un montant de 10 millions de Dollars US (5 milliards de FCFA) chacun afin de soutenir les deux pays producteurs de cacao que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana. Cet appui financier qui est le fruit des négociations menées par le SSTE-Certification cacao permettra de financer des actions visant à renforcer les

efforts des deux gouvernements conformément aux plans nationaux de lutte contre le travail des enfants.

Le don du Gouvernement américain représenté par l'USDOL servira à financer un programme élaboré par toutes les parties prenantes au processus de certification et sera exécuté par l'Organisation International du Travail (OIT). Celui de l'industrie sera utilisé comme suit :

- 7 millions de Dollars US pour effectuer de nouvelles enquêtes nationales et mettre en place un système de suivi communautaire ;
- 3 millions de Dollars US pour les activités de rémédiation en soutien à celles effectuées par les deux gouvernements.

Cette déclaration a été signée par toutes les parties ayant pris part à la rédaction du cadre d'action qui a été joint au protocole. Ce sont :

- madame **Hilda Solis**, Ministre du Travail, représentant le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ;
- monsieur **Emile Guiriéoulou**, Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, représentant le Gouvernement de la Côte d'Ivoire ;
- monsieur **E.T Mensah**, Ministre de l'Emploi et des affaires social du Ghana, représentant le Gouvernement du Ghana ;
- monsieur **Tomas Harkin**, Sénateur de l'Iowa ;
- monsieur **Eliot Engel**, Congressman de New York ;
- monsieur **Larry Graham**, Président de l'Association National des fabricants de chocolat, représentant l'industrie du chocolat américain.

2- **Séance de travail de Comité de coordination**

A la suite de la signature du protocole, le Comité de coordination s'est réuni et a échangé sur les prochaines étapes à respecter en vue de finaliser les différents programmes. Les différentes séquences retenues à cet effet sont :

1. L'élaboration d'une structure de gouvernance ;
2. La réception et l'examen des plans nationaux pertinents ;
3. La finalisation du projet de l'OIT ;

4. La détermination du mode de financement ;
5. La définition des indicateurs de réussites pour les différentes évaluations ;
6. La sollicitation probable de nouvelles propositions.

A cette séance, le Comité s'est accordé sur les dates de rencontres en vue de finaliser le programme. Le Calendrier est le suivant :

- mi-octobre 2010 : Rencontre à Washington D.C
- mi-novembre 2010 : Rencontre à Accra
- mi- décembre 2010 : Rencontre à Abidjan.

3- Déjeuner-débat organisé par l'Association des Enseignants de Washington

Le 14 Septembre 2010, les parties prenantes au protocole Harki-Engel ont été conviées à un déjeuner-débat organisé par l'Association des enseignants de Washington. A ce déjeuner, les différents participants ont échangés leurs visions de la mise en œuvre du protocole Harkin-Engel signé en septembre 2001. Les échanges ont été très conviviaux et ont recueillis la satisfaction des initiateurs.